

**Sciences Humaines et Sociales
Mention : Sciences de l'Éducation**

Formation d'adultes

GUIDE DE L'ÉTUDIANT

Master 2

Ingénierie de Formation

et

Recherche en Formation des adultes

Site du département SEFA :

<http://sciences-education.univ-lille1.fr/>

Secrétariat pédagogique

Christelle Delannoy
Cité scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : 03.20.43.32.32

Directrice des études

Marie-Christine Vermelle
Marie-christine.vermelle@univ-lille1.fr

Table des matières

I - Généralités.....	3
I.1 Débouchés professionnels.....	3
I.2 Compétences visées.....	3
I.3 Stage et alternance.....	4
II - Conditions d'entrée en Master 2.....	5
III. Organisation de la formation	6
III 1 Les unités d'enseignement	6
III.2 Les modalités d'évaluation.....	7
III.3 Quelques exemples de missions de stage en Master 2.....	7
Descriptif des Unités d'enseignement	8
Descriptif des Unités d'enseignement	8
Unités de tronc commun : semestre 3 et 4	9
Unités libres : semestre 3 et 4	13
Unités spécifiques de l'Orientation Professionnelle : semestre 3 et 4 ..	15
Unités spécifiques de l'Orientation Recherche : semestre 3 et 4.....	20

1 - Généralités

Le **Master 2 Ingénierie de Formation et Recherche en Formation des adultes** (IP RFA) est un des trois parcours proposé en Master 2.

1.1 Débouchés professionnels

Le parcours IF RFA prépare aux **métiers de la recherche** et à ceux de **l'ingénierie en formation d'adultes** dans des organismes de tous types (publics ou privés, de conseil ou de formation, en laboratoire ou service R&D), dans des fonctions d'organisation et de suivi, d'expertise, de conseil ou de recherche (fondamentale ou appliquée).

L'offre à distance ne concerne pour le moment que les UE d'enseignement du parcours préparant l'insertion dans les métiers de l'ingénierie, la préparation à la recherche ne s'effectue qu'en présentiel.

Ce parcours vise à former des cadres spécialisés dans les métiers de :

- ✓ Responsable de formation en entreprise ou dans une organisation paritaire
- ✓ Responsable d'un centre de formation
- ✓ Ingénieur-e de formation
- ✓ Conseiller-ère en formation continue (CFC)
- ✓ Chercheur-se en Formation des adultes
- ✓ Chargé-e de mission de développement de la formation continue

1.2 Compétences visées

Le socle de connaissances comprend les apports disciplinaires constitutifs des Sciences de l'Éducation (droit, sociologie, économie, psychologie, pédagogie, didactique, anthropologie, philosophie...). Ces connaissances sont mobilisées dans les activités significatives de l'intervention en formation :

- Concevoir, gérer et évaluer des dispositifs de formation/d'enseignement pour un public adulte
- Organiser, piloter ou assurer les ingénieries pédagogique, juridique, commerciale et financière d'un dispositif de formation
- Définir et mettre en œuvre une stratégie commerciale et pédagogique adaptée aux contextes et aux publics visés
- Organiser ou évaluer les démarches et techniques pédagogiques et didactiques
- Mettre en place et suivre les dispositifs d'évaluation pertinents
- Organiser des dispositifs en fonction d'objectifs de structure et/ou de référentiels, de la législation en vigueur
- Analyser et ajuster ses pratiques d'ingénierie

Le référentiel de compétences commun à ces différents métiers s'organise en 5 blocs représentés dans le tableau suivant :

Bloc 1 : Analyser, situer, définir des politiques	
Compétences pour le master 1	Compétences pour le master 2
<ul style="list-style-type: none"> Repérer les acteurs et les règles de fonctionnement, les modalités de financements Identifier les réglementations, les procédures juridiques et financières en vigueur Assurer une veille documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les différents niveaux de décision et d'élaboration des politiques : organisationnel, local, territorial, national, supranational Construire et définir une politique de formation, en lien avec les politiques sociales ou technico-économiques, et les enjeux portés par les parties prenantes (financeurs, prescripteurs, usagers...) Développer un savoir scientifique sur les politiques publiques, paritaires ou privées
Bloc 2 : Analyser, concevoir, animer des projets et des organisations	
Compétences pour le master 1	Compétences pour le master 2
<ul style="list-style-type: none"> Analyser l'organisation et les jeux d'acteurs Communiquer dans une langue étrangère Mobiliser les outils numériques de collaboration, les techniques de communication et de gestion de projet 	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les stratégies, les résistances au changement et les zones de compromis Communiquer dans une langue étrangère Manager un collectif (équipe, instance, service, organisme...) Construire des partenariats inter-organisationnels et intervenir en réseau Développer un savoir scientifique sur les projets et les organisations
Bloc 3 : Analyser et élaborer des dispositifs de formation et de professionnalisation	
Compétences pour le master 1	Compétences pour le master 2
<ul style="list-style-type: none"> Analyser le travail, définir des compétences Traduire dans un cahier des charges de formation une politique Réaliser et évaluer une action de formation Elaborer ou répondre à un appel d'offres 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser une demande et des besoins de formation Elaborer des référentiels (activité, compétence, formation, audit) Concevoir, proposer, préconiser un dispositif de formation et/ou de professionnalisation à des personnes ou à des organisations mettre en place des parcours de professionnalisation Développer un savoir scientifique sur les dispositifs, leurs usages et les modes de développement professionnel
Bloc 4 : Etudier et concevoir des situations formatives et intervenir	
Compétences pour le master 1	Compétences pour le master 2
<ul style="list-style-type: none"> Analyser des activités en vue de réaliser une didactique de l'activité professionnelle Construire une stratégie pédagogique en fonction du contexte et du public Se repérer dans l'histoire et les conceptions de la formation des adultes Maîtriser les courants pédagogiques de l'Apprendre/ Enseigner Utiliser les TICE pour médiatiser la formation 	<ul style="list-style-type: none"> Définir des objectifs pédagogiques au regard d'un cahier des charges de formation Identifier les spécificités de la formation d'adultes Développer un savoir scientifique sur les situations éducatives et les modes d'apprentissage
Bloc 5 : Raisonner de manière scientifique pour analyser et comprendre un phénomène, des processus, un système ou une situation	
Compétences pour le master 1	Compétences pour le master 2
<ul style="list-style-type: none"> Recueillir et traiter de l'information, Se situer dans les courants épistémologiques et les méthodes en SHS Etablir un état de l'art sur une problématisation empirique ou une problématique théorique 	<ul style="list-style-type: none"> Etablir un protocole de recherche (épistémologie, méthode, méthodologie) en fonction d'un questionnement et d'un contexte d'investigation Produire du savoir dans une perspective de recherche, de recherche-développement ou d'ingénierie Formaliser et communiquer des modèles, des théorisations à une communauté scientifique ou de pratiques

1.3 Stage et alternance

La formation est structurée par une alternance entre des temps d'enseignement et des temps de stage. Le stage, d'une durée de 500 h environ au total, se déroule dans une entreprise, un organisme de formation, une institution de financement de la formation, une structure chargée de l'emploi et de l'orientation, un cabinet de conseil etc... Elle donne lieu à une convention et une gratification pour les étudiants en Formation initiale. Il est possible également de disposer d'un contrat de professionnalisation, d'un CIF ou d'être salarié de son entreprise (congé formation).

Au minimum **65 jours de stage annuel sont donc exigés soit environ (455h) de stage.** La mission que négocie l'étudiant doit le conduire à développer des compétences de base en Ingénierie de formation.

Le rythme de **l'alternance** entre les périodes de présence dans le lieu de stage et le travail pour les enseignements sont à négocier avec la structure.

Il peut démarrer dès que l'étudiant a une convention de stage et une inscription universitaire (mi-octobre au plus tard).

2 - Conditions d'entrée en Master 2

Ouvert à la formation initiale et à la formation continue, aux candidats éligibles aux allocations de l'Agence Universitaire de la Francophonie (<https://www.auf.org/>) , le Master s'adresse à des étudiants, des salariés et des demandeurs d'emploi.

Il est accessible :

- Aux titulaires d'une maîtrise ou d'une première année de Master, en sciences de l'Education ou d'une autre discipline, **sous réserve d'une expérience ou d'un projet en lien avec la formation d'adultes ;**
- Aux non titulaires d'une maîtrise ou d'une première année de Master sous réserve de l'acceptation de leur dossier par la commission de Validation des Acquis Professionnels pour les adultes, de la commission de Validation des études pour les étudiants.

Le recrutement s'effectue dans un premier temps en mai / Juin, après examen préalable des dossiers de candidature par des enseignants intervenant dans la formation, et dans un deuxième temps en juin, après entretien individuel avec un jury d'admission.

3 - Organisation de la formation

En **Master 2 comme en Master 1**, une importance particulière est accordée à la constitution d'une **communauté d'expérience et d'apprentissage**. En master 2 les étudiants découvrent un environnement numérique de travail (sous moodle) appelé CIRRUS.

Cet environnement sert au dépôt par les enseignants de ressources pour leurs cours, à la diffusion d'informations : enseignants → étudiants ou secrétariat → étudiants. En complément, des rendez-vous individuels ou collectifs sont organisés en synchrone sur skype ; il est indispensable que les étudiants y participent.

3.1 Les unités d'enseignement (UE)

Type d'UE	Intitulé des UE du Semestre 3	Enseignants	Durée	Crédits
UE Tronc commun	301 Politiques, stratégies et usages des dispositifs de formation – niveau 1	Laurence LEJEUNE et Marie-Christine VERMELLE	30 h	3
	302 Fondements théoriques des sciences de l'éducation Approches sociologiques	Marie-Christine VERMELLE	21 h	3
	303 Fondements méthodologiques des démarches d'investigation – ingénierie de formation et ingénierie pédagogique niveau 1	Nahima LAIEB	21 h	3
UE Mémoire	310 Construction d'un mémoire et accompagnement aux projets	Collectif enseignant	21h	6
UE Langues	Langues	David GENDRE	24 h	3
UE spécifique	331 Méthodologies de l'ingénierie de formation : conception de projets ou d'études, analyse de besoins, analyse des organisations – niveau 1	Laurence LEJEUNE et Ghislaine MARTIN-GALLEY	36 h	6
	332 Contextes juridiques, économiques et institutionnels	Emmanuelle CARRUE et Maryvonne LANNOY	21 h	3
UE libre	Culture et sociologie des usages du numérique	Nathalie SENAME	21 h	3
TOTAL SEMESTRE 3			195 h	30
Type d'UE	Intitulé des UE du Semestre 4			
UE Tronc commun	401 Politiques, stratégies et usages des dispositifs de formation – niveau 2	Laurence LEJEUNE et Marie-Christine VERMELLE	30 h	3
	402 Fondements théoriques des sciences de l'éducation d'investigation – ingénierie de formation et ingénierie pédagogique niveau 2	Frédérique BROS	21 h	3
UE Mémoire	410 Construction d'un mémoire : méthodologie, analyse de données et accompagnement aux projets (410)	Collectif enseignant	27 h	15
UE spécifique	430 Méthodologies de l'ingénierie de formation : opérationnalisation et management de projets et d'études – niveau 2	Laurence LEJEUNE et Ghislaine MARTIN-GALLEY	21 h	3
	431 Evaluation et régulation en ingénierie de formation	Maryvonne LANNOY	21 h	3
UE libre	447 Valorisation des compétences/PEC (portefeuille de compétences)	Nacira AIT-ABDESSELAM et Marie-Christine VERMELLE	21 h	3
TOTAL SEMESTRE 4			141 h	30

Durée des enseignements : 336 h

Durée du stage : 455 h

3.2 Les modalités d'évaluation

Les connaissances et compétences sont évaluées chaque semestre de trois façons différentes et au choix de l'enseignant de l'unité d'enseignement :

- dossiers ou travaux de groupe ou individuels
- devoirs sur table

L'action professionnelle est validée par un mémoire soutenu début septembre devant un jury de trois membres : le-la directeur-trice de mémoire, le-la tuteur-e professionnel-le et un-e autre intervenant-e de l'équipe pédagogique. Le mémoire professionnel a pour origine une question issue de la mission professionnelle.

3.3 Quelques exemples de missions de stage en Master 2 IF

Les missions peuvent soit donner lieu à une convention de stage négociée avec la structure d'accueil (organisme de formation, entreprise, association, etc.) et l'université, soit se dérouler dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat de travail.

Quelques exemples de Missions en Master Ingénierie de Formation :

- Mise en place de tout ou partie d'un dispositif de formation professionnelle d'adultes
- Etude d'opportunité ou de faisabilité de la mise en place d'un dispositif
- Mise en place d'un système d'évaluation
- Audit et réingénierie d'un dispositif existant
- Analyse de la transférabilité d'un dispositif dans un autre territoire ou pour un public proche
- Mettre en place un centre de ressources
- Contribution à la définition d'un plan de formation, à une analyse de besoins d'une entreprise, d'une branche, d'un territoire

**Descriptif des Unités
d'Enseignement du
semestre 3**

UE 301 : Politiques, stratégies et usages des dispositifs de formation (1)

Volume : 30 heures – Valeur : 3 ECTS – Semestre 3

Enseignantes :

Laurence LEJEUNE, Marie-Christine VERMELLE

Compétences visées / objectifs :

- Lire, comprendre et se situer dans l'environnement institutionnel, politique et actoriel de la FTLV
- Développer une activité d'analyse des données documentaires, réglementaires et scientifiques sur la FTLV en les positionnant dans leur contexte d'émergence socio-économique
- Décoder l'actualité des différents acteurs du champ de la formation des adultes, repérer les informations sur les acteurs et les intervenants récurrents et leurs enjeux.
- Développer une activité de veille
- Transférer les méthodes d'analyse et de compréhension des déterminants et cadres régissant les politiques de formation à son domaine spécifique d'intervention ou au pays d'exercice

Contenus :

A partir de l'exemple de l'organisation des politiques de formation en France régie sous la succession des lois sur la Formation Professionnelle, de la décentralisation et des programmes européens, il s'agira de construire des clés et cadres de compréhension de la formation professionnelle: du point de vue des lois et de leurs contextes d'émergence

Principes d'organisation des politiques de formation: les territoires de décision, de concertation, de création d'offre de formation, les acteurs concernés : les institutions publiques, les collectivités, les entreprises, les acteurs de la formation, de la prescription, des publics ciblés....

L'impact et les enjeux de la réforme de la Formation Professionnelle sur les organisations actuelles et les acteurs concernés....

Le travail pédagogique et les enseignements seront proposés en s'appuyant sur la situation française mais il soutiendra la recherche des données et une démarche d'analyse des politiques dans les autres cadres nationaux d'intervention.

Modalités d'évaluation :

Evaluation continue au moyen des commentaires en retour des travaux individuels. Chaque étudiant constituera et alimentera un glossaire de 5 mots-clés pour la FTLV en rapport avec son champ d'activité ou de stage et en formalisera les articulations dans une carte conceptuelle (support de l'évaluation finale)

UE 302 : Fondements des sciences de l'éducation et de la formation des adultes

UE 302 (semestre 3) Volume : 21 heures – Valeur : 3 ECTS

Approches sociologiques

Enseignante :

Marie-Christine VERMELLE

Compétences visées :

- Comprendre les organisations (permanente comme une entreprise ou un organisme ou temporaire comme un réseau de partenariat) en tant que constructions sociales finalisées et la spécificité de la conception de projets de formation en leur sein
- Lire et interpréter les logiques et stratégies d'acteurs, appréhender une organisation dans sa dynamique
- Appréhender et décoder les enjeux et les éléments de définition du concept de compétence
- Déterminer et assurer une dynamique de coopération entre les acteurs partie prenante d'un processus de formation à visée de professionnalisation
- Analyser pour concevoir une stratégie de mobilisation et de concertation d'acteurs en réseau

Contenus :

Les étudiant-e-s acquièrent les concepts fondamentaux de la sociologie : notions d'acteur, de système, de pouvoir, de règle, de compétence et s'en servent pour analyser les organismes et les institutions. Il s'agit de construire une grille de lecture des dynamiques interindividuelles et des coopérations au travail et en formation et de s'en servir pour analyser une situation, à partir d'une démarche d'observation adaptée et en explicitant ses modèles de référence.

Les enseignements concernent différentes approches en sociologie du travail et des organisations en vue de construire un modèle de compréhension des questions de coopération intégrant :

- l'analyse du travail et des activités de communication (P Zarifian)
- l'analyse des stratégies des acteurs et de leurs pratiques d'exercice du pouvoir d'action et de la compétence (M Crozier et E Friedberg)
- l'analyse des régulations au sein des collectifs et la construction des projets communs dans la perspective de la régulation (JD Reynaud, G De Terssac)
- la question des valeurs et projets portés par les individus dans l'organisation, des tensions constitutives de la dynamique collective en jeu dans les processus de professionnalisation (R Sainsaulieu, D Segrestin)

Les enseignements alternent la présentation des modèles d'analyse et de compréhension des auteurs avec des études de cas.

Modalités d'évaluation :

Dossier individuel sur étude de cas fournie par l'enseignante et visant à l'analyse d'une dynamique organisationnelle ou partant de l'analyse d'une situation vécue dans le stage

Références bibliographiques :

P Bernoux, *Sociologie du changement dans les entreprises et les organisations*, Seuil, 2004

M Crozier, E Friedberg, *L'acteur et le système - les contraintes de l'action collective*, Seuil, 1977

G de Terssac, *Autonomie dans le travail*, Paris, PUF, Coll. Sociologie d'Aujourd'hui, 1992

E Friedberg, *Le pouvoir et la règle - dynamiques de l'action organisée*, Seuil, 1997

F Osty, R Sainsaulieu, M Uhalde, *Les mondes sociaux de l'entreprise - penser le développement des organisations*, La découverte, 2007

JD Reynaud, *Les règles du jeu - l'action collective et la régulation sociale*, Colin, 1990

D Segrestin, *Les chantiers du manager*, Colin, 2004

R Wittorski, *Professionalisation et développement professionnel*, L'Harmattan, 2007

P Zarifian, *Travail et communication - essai sociologique sur le travail dans la grande entreprise industrielle*, PUF, 1996

UE 303 : Fondements méthodologiques des démarches d'investigation

Volume : 21 heures – Valeur : 3 ECTS – Semestre 3

Pédagogie et didactique de l'activité : apport des SHS à l'analyse et la compréhension de l'apprentissage adulte

Enseignante:
Nahima LAIEB

Compétences visées / objectifs

Cette UE doit permettre de connaître et comprendre les spécificités de la formation d'adultes et notamment de repérer ce que l'ingénieur de formation a besoin de savoir notamment en ingénierie pédagogique et didactique pour exercer son activité.

Contenus

Le dispositif de formation est découpé en trois phases

- Dans la première phase , les étudiants font part de la conception initiale qu'ils ont des activités d'ingénierie pédagogique et de formation . Ensuite, ils prennent connaissance d'avis de professionnels qui évoquent ce que signifient pour eux ces ingénieries. Les étudiants ont pour consigne de faire dialoguer ces conceptions : la leur et celles des différents professionnels.
- Dans la seconde phase, les étudiants décrivent une situation d'apprentissage vécue, choisie et définie par eux, en lien avec leurs préoccupations professionnelles. Une fois la situation validée par les enseignants, ils sélectionnent deux ou trois points saillants qu'ils nourrissent avec quelques textes proposés dans un corpus portant sur les thématiques Apprendre – Transmettre – Contextualiser . Il s'agit pour eux d'étudier la situation pédagogique à l'aide de l'outillage conceptuel qu'ils se sont approprié. Suite au retour des enseignants, si cela est nécessaire, ils approfondissent le dialogue qui s'est opéré entre leur situation et leurs lectures afin de conforter leur point de vue .
- Dans la troisième phase, ils portent un regard réflexif sur l'évolution de leurs représentations des ingénieries pédagogiques et de formation et sur la façon dont ils se sont outillés, dont ils ont mobilisé les ressources pour expertiser une situation d'apprentissage .

Modalités d'évaluation

Nous évaluons le dossier constitué de 5 éléments qui correspondent aux 5 activités proposées en cours d'UE. Chaque activité demandée doit être considéré comme une étape qui permet de passer à l'étape suivante. C'est ce processus qui est évalué ainsi que

- l'analyse de l'écart entre le point de vue initial et le point de vue en fin d'Unité d'enseignement sur l'activité de l'ingénieur de formation
- l'explication de la façon dont vous vous êtes outillé pour porter un jugement, analyser, expertiser une situation d'apprentissage
- la qualité de l'expertise réalisée

Références bibliographiques

Références données en cours

**UE 331 : Méthodologie de l'ingénierie de formation
Conception de projets ou d'études, analyse de besoins,
analyse des organisations**

Volume : 36 heures - Valeur : 6 ECTS – semestre 3

Enseignantes :

Laurence LEJEUNE, Ghislaine MARTIN-GALLEY

Compétences visées / objectifs

- Identifier et resituer le processus global de conception en ingénierie de formation : les méthodologies en gestion de projet de formation.
- Situer son niveau d'intervention dans un environnement mobilisé dans la production de formation : posture, périmètre d'action et responsabilité

Contenus :

Les démarches d'ingénierie quel que soit le contexte d'intervention :

Apports théoriques :

Eclairage sur la notion de projet, le projet au service de l'ingénierie et l'ingénierie de formation (définitions, les différents étapes avant l'évaluation).

Des études de cas pratiques :

Prendre en compte la demande d'un commanditaire (public et privé) en vue de produire une offre de formation, en ingénierie de formation, en ingénierie pédagogique.

Ce travail implique différentes étapes opérationnelles :

- analyser le contexte
- identifier les dynamiques partenariales et les acteurs
- déterminer les contraintes et les marges de manœuvre liées au contexte et au projet
- analyser les besoins : définition et méthodes
- définir les objectifs aux différents niveaux d'opérationnalisation (des objectifs de formation aux objectifs pédagogiques)
- concevoir l'action de formation : les moyens, les ressources, le contenu, la planification...
- identifier et choisir les modes de présentation du projet adaptés à la demande
- conduire/ le projet

Modalités d'évaluation :

Réflexion sur des textes portant sur la démarche de formation, sur la conception de projet.

Il s'agira de prendre connaissance des textes, de les reformuler et de les commenter au regard des apports du cours

Les indicateurs seront :

- La compréhension du contenu
- La fidélité du contenu du texte
- La logique argumentative
- La forme rédactionnelle

Bibliographie :

- Ardouin, T. (2013). *Ingénierie de formation pour l'entreprise*. Paris : Dunod
- Boutinet J-P. (1993). *Les multiples facettes du projet* .Sciences Humaines n° 39 Mai (pp20-24)
- Boutinet, J-P.1986, *Le concept de projet et ses niveaux d'appréhension* 5-26 in projet, « formation-action, Education permanente » n°86,160 P.
- Dennerly, M. (2008). *Piloter un projet de formation : de l'analyse de la demande au cahier des charges*. Issy-les-Moulineaux : ESF Editeur
- Meignant, A. (2014). *Manager la formation*. Rueil Malmaison : Editions Liaisons
- Kerlan F. (2012). *Guide pour la GPEC*. Paris : Editions Eyrolles.
- Boutinet, J. P. (1990). *Anthropologie du projet. Psychologie d'aujourd'hui*.
- Boutinet, J. P. (1993). *Psychologie des conduites à projet*. Presses universitaires de France.

UE 332 : Contextes juridiques, économiques et institutionnels

Volume enseignements : 21h heures - Valeur : 3 ECTS – Semestre 3

Enseignantes :

Emmanuelle CARRUE, Maryvonne LANNOY

Compétences visées / objectifs

Cette UE est développée selon deux axes. Pour le premier axe à dimension juridique, les compétences visées permettront :

- d'apprendre à chercher l'information ;
- de comprendre le vocabulaire juridique ;
- d'appréhender les sources directes et indirectes du droit de l'information ;
- d'utiliser des connaissances par la réalisation de cas pratiques.

Quant au second axe à dimension économique, il s'agira pour l'apprenti ingénieur:

- d'identifier les différentes lignes de ressources financières de la structure dans laquelle il réalise sa mission ;
- de prendre conscience des éléments nécessaires à une analyse des coûts de l'action / dispositif au cœur de sa mission ;
- de comparer sa propre situation « structure / ressources financières » avec les autres apprentis ingénieurs pour identifier les points communs et spécifiques.

Contenu

Pour l'axe juridique, les différents contenus abordés concerneront :

- la transversalité du droit de la formation ;
- la délimitation juridique de la formation professionnelle continue française ;
- les sources législatives et réglementaires du droit de la formation ;
- la nature des contrats ;
- la compréhension d'un arrêt ;
- les dispositifs français de formation : DIF, CIF / CFP

Pour l'axe économique, les contenus abordés viseront à identifier la mobilisation de différentes sources financières possibles en matière de formation continue, les différents coûts d'une action de formation.

Activités proposées :

Pour l'axe juridique, l'apprenti ingénieur aura trois séquences de formation qui supposent un travail individuel à partir d'exercices proposés selon une logique progressive.

Pour l'axe économique, les différentes activités proposées reposeront sur la recherche d'informations dans sa structure d'appartenance et sur l'identification de réalités différentes dans les structures des autres apprentis ingénieurs.

Modalités d'évaluation

Pour l'axe juridique, l'évaluation est en contrôle continu, chaque séquence vaut un tiers de la note. Tous les devoirs sont obligatoires. Il est important de rendre les devoirs dans les temps impartis.

Pour l'axe économique, il sera demandé aux apprentis ingénieur des rendus sur leurs recherches dans leur structure et dans celle d'un-e autre apprenti-e ingénieur. La note pour cet axe tiendra compte des deux rendus. Les deux travaux demandés sont obligatoires et doivent être effectués dans les délais impartis.

Bibliographie

Une bibliographie sera donnée au cours des séances et en fonction des thèmes traités et des préoccupations et intérêts des apprenants.

UE 346 : Culture et sociologie des usages du numérique

Volume : 21 heures – Valeur : 3 ECTS – Semestre 3

Enseignante :
Nathalie SENAME

Compétences visées / objectifs

-En maîtriser trois compétences clefs : 1. Utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation à distance pour sa formation ; 2. Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et TICE ; 3. Pratiquer une veille pédagogique, institutionnelle, scientifique à travers des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement.

-Mettre à niveau en permanence ses compétences bureautiques et de mise en réseaux en fonction de ses besoins personnels et professionnels,

-Repérer des sources d'information et de réflexion et des grilles d'analyse sur la sociologie des usages et les enjeux socio-économiques du numérique et des réseaux sociaux,

Contenus

Analyse rétrospective de discours sur les évolutions des technologies de l'information et leurs effets sur le travail et la formation.

Analyse de données sur les pratiques informatiques professionnelles et personnelles.

Organisation d'une bourse d'échange de savoirs en matière d'utilisation des logiciels courant de l'ingénierie de formation et de l'intervention pédagogique (suite bureautique, navigation internet, courriel, réseaux sociaux, moteurs de recherche, outils de veille, etc.),

Éléments bibliographiques

Cardon D (2010). *La démocratie Internet, promesse et limites*. Le Seuil.

Ellul J, (1977) *Le système technicien*, Calmann Levy

Lasfargue Y (2000). *Techno mordus, techno exclus*, Les Echos éditions

UE : Langue

Volume enseignements : 24 heures valeur : 3 ects – semestre 3

Enseignant :
David Gendre

Compétences visées / Objectifs

Rendre compte d'une situation complexe en restituant des informations de plusieurs sources sous forme de présentation synthétique. Les situations sont celles des enjeux de l'éducation et de la formation. Etre capable de participer à une réunion professionnelle ; être capable de présenter un projet.

Niveau requis en CO/CE/EO/EE : B2 ; lexique : C1/ un parcours alternatif peut être proposé aux candidats ne pouvant justifier de ce niveau.

Pré-requis

Il est préférable d'avoir préalablement atteint et justifié d'un niveau B1+/B2 dans l'ensemble des compétences. Il est procédé à un diagnostic initial au module tenant compte de l'historique de chacun quant à l'apprentissage des langues étrangères et de l'anglais en particulier. Les candidats sont avisés que l'université possède un Centre de Ressources en Langues situé au bâtiment du SUP permettant de compléter ou renforcer leurs compétences en langues en autoformation.

Contenus

Les bouquets de documents abordés et les activités organisées sont fortement contextualisés autour de la finalité professionnelle de la formation et doivent permettre une approche comparative. L'ensemble des documents figurent sur une plateforme Cirrus accessibles 24/7.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu + oral final. Le contrôle continu implique la participation aux activités de groupe, la rédaction d'un mémo au moins. L'oral en binômes ou trinômes consiste en la présentation synthétique d'un dossier documentaire assorti de questions indicatives.

Les travaux à remettre sont assortis d'une date d'échéance. Cette date est impérative pour que les résultats soient pris en compte au titre de la première session d'examens. Au-delà, le travail demandé est inchangé mais le résultat est pris en compte au titre de la seconde session.

Eléments bibliographiques

L'ensemble des documents et références sont donnés sur la plateforme

Descriptif des Unités d'Enseignement du semestre 4

UE 401: Politiques, stratégies et usages des dispositifs de formation (2)

Volume enseignements : 30 heures- Valeur : 3ects –Semestre 4

Enseignantes :

Laurence LEJEUNE, Marie-Christine VERMELLE

Compétences visées / objectifs

D'avantage centrée sur la mission et sur le contexte d'action propres à chaque étudiant-e (dispositifs, programmes de formation continue, initiale publics ou privés), cette UE vise à :

- cerner et analyser les politiques, les dispositifs de formation liés à des thématiques.
- maîtriser les cadres de financements pour le montage de projets d'ingénierie.
- repérer et définir les partenariats et les modalités d'intervention selon les finalités des projets et des missions

Pré-requis

UE 301

Contenu

Caractérisation et production d'une grille d'analyse des politiques publiques de formation : les acteurs, les territoires, les schémas de coopération et de coordination entre différentes sources de financement et stratégies de déploiement des finalités de développement conjoint des marchés du travail, de l'emploi

Les logiques et politiques de formation des entreprises et partenaires sociaux

Le poids et les effets des politiques publiques et privées sur les usages et stratégies individuelles de formation, développement de compétence et d'accès à la qualification

Évaluation

Production d'un dossier en groupe en fonction de la proximité ou des interactions entre domaines d'interventions et champs de la formation des adultes concernés par les missions. Travail accompagné en 4 étapes d'analyse des missions, de leurs contextes politiques et stratégiques d'interventions pour construire un guide d'analyse et une méthodologie générale d'ingénierie

Bibliographie

Elle sera mise à disposition sur la plateforme

UE 402 : Fondements des sciences de l'éducation et de la formation des adultes

Volume : 21 heures Valeur : 3 ECTS - Semestre 4

Enseignante :
Frédérique BROS

Compétences visées / objectifs

- Positionner les champs d'activités respectifs de l'ingénierie pédagogique et de formation et caractériser les rapports qu'elles entretiennent
- Situer le contexte et les conditions d'émergence des pratiques d'ingénierie pédagogique en formation d'adultes
- Décliner les méthodologies développées en ingénierie pédagogique
- Intégrer la dimension pédagogique dans le cadre d'une ingénierie de formation (du référentiel de compétences aux choix présidant à la construction d'un référentiel de formation)

Prérequis

Avoir suivi l'UE 303 (IP et IF N1)

Contenu

- Places et rapports de l'ingénierie pédagogique et de l'ingénierie de formation (logique artisanale vs logique industrielle et marchandisation de la formation)
- Emergence des activités d'ingénierie pédagogique en FA : développement des nouveaux modes de formation (formations ouvertes, dispositifs individualisés, auto formatifs, médiatisés...)
- Repères méthodologiques en matière d'ingénierie pédagogique (étapes et activités) : analyse, design, développement, implantation, évaluation

Évaluation

Dossier à réaliser : Analyse d'un support pédagogique au regard des logiques ingénieriales et intentions pédagogiques à l'œuvre.

Éléments bibliographiques

Bertrand (Y.), 1993 : *Théories contemporaines de l'éducation*, Chronique sociale, Lyon.

Carré (P.) et Caspar (P.), 2005 : *Traité des sciences et des techniques de la formation*, Dunod, Paris.

Maubant (P.), 2004 : *Pédagogues et pédagogies en formation d'adultes*, PUF – coll. Education et Formation, Paris.

(seront complétés sur la plateforme)

UE 430 : Méthodologie de l'ingénierie de formation opérationnalisation et management de projets et d'études

Volume des enseignements : 21 heures – Valeur : 3 ECTS – Semestre 4
Enseignantes :

Laurence LEJEUNE, Ghislaine MARTIN-GALLEY

Compétences visées / objectifs

Appliquer la démarche d'ingénierie : de l'analyse des besoins à la conception d'une action de formation

Contenus :

A partir des apports de l'UE331, il s'agira dans cette UE de réaliser des projets d'ingénierie à partir d'un cahier des charges. Les étudiants devront :

- Créer et utiliser des outils de recueil de données.
- Analyser les données
- Proposer une action et concevoir les outils de pilotage

Des éclairages méthodologiques seront apportés par les intervenantes.

Modalités d'évaluation :

A partir d'un cahier des charges proposé, les étudiants répondront à une offre de formation. Ce travail se fera par groupe de trois étudiants. Il se présentera sous forme d'un dossier qui fera l'objet d'une évaluation finale de l'UE

Bibliographie :

Ardouin, T. (2013). *Ingénierie de formation pour l'entreprise*. Paris : Dunod

Boutinet J-P. (1993). *Les multiples facettes du projet*. Sciences Humaines n° 39 Mai (pp20-24)

Boutinet, J-P.1986, *Le concept de projet et ses niveaux d'appréhension* 5-26 in projet, « formation-action, Education permanente » n°86,160 P.

Dennery, M. (2008). *Piloter un projet de formation : de l'analyse de la demande au cahier des charges*. Issy-les-Moulineaux : ESF Editeur

Meignant, A. (2014). *Manager la formation*. Rueil Malmaison : Editions Liaisons

Kerlan F. (2012). *Guide pour la GPEC*. Paris : Editions Eyrolles.

UE431 : Evaluation et régulation en Ingénierie de formation

Volume: 21 heures – Valeur : 3 ECTS – Semestre 4

Enseignant(s) :
Maryvonne LANNOY

Compétences visées / objectifs

- Faire de l'évaluation, un principe de pilotage des dispositifs-projets ;
- Proposer un dispositif d'évaluation aux acteurs en présence ;
- Conduire une démarche d'évaluation et proposer des solutions d'ajustement ;
- Modéliser et conceptualiser son action professionnelle pour la rendre intelligible à une communauté de praticiens, voire de chercheurs.

Contenus

- L'évaluation comme système de régulation aux niveaux des politiques, des projets/actions, des apprentissages ;
- La clarification des concepts d'évaluation, de contrôle et de bilan ;
- Les différents niveaux d'évaluation en formation des adultes ;
- De l'évaluation d'une action de formation à l'évaluation d'un dispositif ;
- La construction de tableaux de bord et de suivi pour la conduite de sa propre action.

Les contenus proposés viseront à développer deux axes pour cette pratique d'évaluation.

Le premier concernera la démarche d'évaluation en lien avec le dispositif ou l'action au cœur de la mission de l'apprenti ingénieur, s'appuyant, en ce sens, sur la méthodologie de l'ingénierie de formation. Il s'agira d'amener les étudiant-e-s à se rendre compte de la nécessité d'intégrer cette dimension dès la construction d'une action ou d'un dispositif.

Le second sera lié à la dimension « pilotage » : il s'agira de réfléchir aux moyens (tableaux de bord et de suivi) que l'apprenti ingénieur se donne non seulement pour piloter son action en tant qu'ingénieur de formation mais aussi pour rendre compte de ce pilotage. Les activités proposées viseront à faire réfléchir sur l'importance de se doter d'outils dans sa pratique d'ingénieur de formation sur le pilotage de son activité.

Modalités d'évaluation

Chaque étudiant devra produire deux dossiers : l'un concernera la démarche d'évaluation mise en œuvre pour l'action ou le dispositif au cœur de sa mission et l'autre rendra compte des démarches et outils visant à expliquer la réflexion mise en œuvre sur la dimension pilotage de son action en tant qu'ingénieur de formation dans une structure.

Chacun des deux dossiers pourra servir de ressource pour le mémoire et la soutenance.

Bibliographie

- 1) DENNERY, M. (2008), *Piloter un projet de formation : de l'analyse de la demande au cahier des charges*. Issy-les-Moulineaux : ESF Editeur
- 2) HADJI, C. (1989), *L'évaluation, règles du jeu. Des intentions aux outils*. Paris : ESF.
- 3) BARBIER, JM. (2001), *L'évaluation en formation*, Paris : PUF.
- 4) De PERETTI A., BONIFACE J et LEGRAND J.-A. (1998), *Encyclopédie de l'évaluation en formation et en éducation*, Paris : ESF éditeur.
- 5) LECOINTE M., REBINGUET M. (1994), *Ethique et pratique de l'audit : le cas des audits de formation*, Lyon : Chronique sociale
- 6) MEIGNANT, A (1997), *Manager la formation*. Rueil-Malmaison, Liaisons
- 7) AUBERT-LOTARSKI, A., LECOINTE M., MAES B. (2006), *Conduire un audit à visée participative*, Lyon : Chronique sociale.
- 8) ARDOUIN T. LACAILLE S. (2009) *L'audit de formation : comprendre, réaliser et évaluer un audit de formation*, Paris : Dunod.

UE 447 : Valorisation des compétences – Portefeuille de compétences

Volume : 21 heures - Valeur : 3 ECTS - Semestre 4

Enseignantes :

Nacira Ait Abdeslam, Marie-Christine Vermelle

Compétences visées / objectifs

- Identifier les savoirs et compétences acquises en situation formelle et informelle, à travers la démarche PEC (portefeuille d'expériences et de compétences)
- Le PEC est un dispositif méthodologique pour aider l'étudiant à :
 - s'engager dans une démarche de description de ses expériences et de définition de ses compétences acquises
 - être acteur de la construction de son parcours de formation et de son projet
 - mieux savoir se mettre en valeur sur le plan professionnel,

En fin de Master 2, l'étudiant a défini une stratégie d'insertion / évolution / reconversion professionnelle et construit son portfolio.

Pré-requis

Aucun

Contenus

Il s'agira, dans le cadre de ce module, de fournir aux étudiants, différents outils qui leur permettront de les aider à interroger leurs expériences, à les analyser en vue d'adopter un regard critique sur leur orientation. Pour ce faire, la notion d'expérience sera abordée d'un point de vue théorique. L'étudiant sera amené à identifier ses expériences mais aussi à les valoriser. Nous explorerons les pratiques d'orientation à partir de plusieurs points de vue :

- les pratiques professionnelles et informelles d'orientation ;
- les processus d'ordre psychologiques et sociologiques intervenant dans l'orientation de la personne.

Nous nous appuierons sur des études de cas et sur le discours de professionnels.

Modalités d'évaluation

Dossier personnel à réaliser

Éléments bibliographiques

ARDOINO J., (2000), « De l'accompagnement, en tant que paradigme », dans *Pratiques de formations, analyses*, 40, p. 5-20.

BÉZILLE H., (2003), « L'autodidacte » : *entre pratiques et représentations sociales*, Paris, L'Harmattan.

BÉZILLE H., (1999), « L'orientation professionnelle en milieu carcéral », dans *L'Orientation professionnelle des adultes, contributions à la recherche, Études*, Paris, Ed. du CEREQ/La documentation française, n°73, , pp. 259-266.

BOUTINET P., (1990), *Anthropologie du projet*, Paris, PUF.

GUICHARD J. & HUTEAU M., (2001), *Psychologie de l'orientation*, Paris, Dunod.

L'accompagnement au mémoire

**UE 310 Semestre 3
et UE 410 Semestre 4**

UE 310 Construction d'un mémoire et accompagnement aux projets

Volume enseignements : 21 heures valeur : 6 ects – Semestre 3

Coordinatrice :

Marie-Christine VERMELLE

Compétences visées / Objectifs

- Prendre place dans un champ professionnel
- Recueillir et organiser des ressources en vue de l'écriture d'un mémoire
- Anticiper la logique d'exposition du mémoire
- Poser une question ou une problématique de recherche
- Rédiger un pré-mémoire

Pré-requis

Avoir un stage professionnel et une mission mobilisant de manière significative des compétences en ingénierie de formation

Contenus

Un premier temps dit de « débroussaillage » de la mission vise à circonscrire le terrain d'action, les responsabilités et les activités de formation concernées. C'est la première définition de l'objet et de la démarche d'ingénierie de formation. Il déroule d'octobre à novembre. A ce moment, les éléments de la mission et du projet sont présentés par la coordinatrice en équipe pédagogique et cela donne lieu à la désignation des enseignant-e-s qui assureront l'accompagnement individuel de la production du pré-mémoire, puis en UE 410, du mémoire.

Modalités d'évaluation

Le pré-mémoire est le premier document significatif de l'analyse et de la construction de la mission dans le cadre de la situation professionnelle. Il peut comprendre au moins quatre éléments :

1. **une présentation et une explicitation du choix de votre lieu de stage** au regard de votre trajectoire personnelle et de votre projet professionnel
2. **une analyse de votre contexte professionnel** présentant ses activités, son organisation, ses acteurs et leurs stratégies. S'y trouvent réinvestis les enseignements des différents UE du semestre 3 pertinents pour la compréhension et la présentation de la mission
3. **la définition et une première analyse de la mission** : qu'est-ce qu'on attend de l'étudiant-e ? en quoi et comment cela relève de l'ingénierie de formation ? quelle est la démarche d'ingénierie sous-jacente à la mission ?
4. **une première conception du mémoire professionnel**, soit une première formulation de la problématique* et des éléments de définition de la méthodologie de recherche et de recueil de données qu'il faudra mettre en œuvre dans l'organisation du projet. Le pré-mémoire comprend donc aussi le premier repérage des concepts théoriques, modèles d'analyse et de compréhension en rapport avec la mission, le projet, l'action au sein de la structure.

* La problématique sert à définir l'objet, les questions à poser et problèmes à identifier et résoudre et, en conséquence, les cadres conceptuels utiles à leur compréhension et explicitation. Elle circonscrit le terrain de l'action et la démarche de recueil des informations pertinentes et nécessaires pour mettre en œuvre une ingénierie de formation.

UE 410 Construction d'un mémoire : méthodologie, analyse des données et accompagnement aux projets

Volume enseignements : 27 heures -valeur : 15 ects – Semestre 4

Intervenant-e-s :

Anne Dourlens et les encadrant-e-s de mémoire au sein de l'équipe pédagogique

Compétences visées / Objectifs

- Rédiger et construire un mémoire professionnel et ou un mémoire de recherche.
- Affiner et argumenter sa méthodologie et les cadres théoriques et / Ou concepts mobilisés
- Défendre son mémoire par écrit et par oral
- Respecter les règles d'écriture universitaires

Pré-requis

Avoir validé l'UE 310

Maîtriser l'environnement numérique d'écriture (UE 346)

Contenus

L'accompagnement méthodologique individuel se poursuit avec l'encadrant-e universitaire et le-la tuteur-e professionnel-le désigné-e en novembre. En outre, Anne Dourlens assure une assistance à la documentation et à la recherche des ouvrages scientifiques en lien avec les problématiques et thématiques individuelles et selon les missions et projets des étudiant-e-s

Modalités d'évaluation

Soutenance du mémoire écrit devant un jury composé du tuteur professionnel, de l'encadrant-e universitaire et d'un-e autre enseignant-e de l'équipe pédagogique du master

Éléments bibliographiques

Selon les orientations données par l'encadrant-e universitaire et l'assistance documentaire